

## La recherche publique a besoin de liberté !

### Des scientifiques s'expriment !

En novembre 2015, Alain Prochiantz, administrateur du Collège de France affirmait dans une interview à l'AFP qu' « on ne favorisera pas le rapprochement entre la recherche publique et l'innovation en asséchant financièrement la recherche publique en espérant qu'elle va ainsi se mettre à travailler pour le secteur du développement. Cette politique a été menée par tous les gouvernements français successifs, cela ne marche pas. Pas de mariage forcé fondé sur la pénurie. » « Il faut rendre une grande liberté à la recherche publique non seulement parce que la plupart des découvertes importantes ne sont pas programmables mais aussi parce que c'est le moyen le plus efficace pour attirer les meilleurs chercheurs. Cette liberté a été rogne récemment en repousant sur deux idées fausses. »

« La première est qu'en incitant la recherche publique à s'orienter vers les applications, on va la rapprocher de l'industrie. En réalité c'est tout le contraire les industriels préfèrent investir dans les régions où la recherche fondamentale est forte. La deuxième est que la recherche académique doit répondre à la demande sociale. Logique qui conduit l'ANR à aligner ses objectifs sur ceux de l'agenda H 2020 de la communauté européenne. Cette démarche dont la logique est celle d'un business plan défavorise des domaines qui ne semblent pas rapidement porteurs d'avenir sociétal aux décideurs. ... Voilà pourquoi l'essentiel des recherches doivent être laissé à l'appréciation des scientifiques à partir du moment où ils sont bons. C'est comme cela que l'on avance ! ».

Dans une tribune publiée dans « Le Point » du 8 janvier, huit scientifiques de l'Académie des sciences dont trois

Prix Nobel s'adressaient au pouvoir politique pour lui demander d'accroître le financement de la recherche fondamentale qui est en grand péril compte tenu de la faiblesse des crédits récurrents des laboratoires des EPST et des universités et de la quasi disparition des programmes non finalisés de l'ANR consécutif à la réduction de 35% de son budget. Ils soulignaient, comme bien d'autres avant eux, la complexification exponentielle des demandes de contrats. Ils demandaient que l'accroissement du budget pour la recherche serve à recruter des chercheurs et des enseignants chercheurs le plus tôt dans la carrière et avec des salaires dignes de leur métier. « Faute de changements, écrivaient-ils, quelques îlots de très haut niveau seront préservés, insuffisants pour conserver le tissu nécessaire de recherche fondamentale et pour assurer sa traduction en innovations technologiques et industrielles ».

Comment se fait-il que le gouvernement n'entende pas ces critiques ? Comment se fait il que, malgré les promesses des différents ministres et secrétaires d'Etat, la complexification de l'ESR n'a jamais été aussi grande ? Depuis 2010, la recherche publique vit au rythme de restructurations incessantes. (Comme, universités fusionnées) dans l'espoir de bénéficier des crédits du PIA (Idex, IHU, ...) dont l'efficacité et la sincérité budgétaire sont contestées notamment par la Cour des Comptes.

### Pourquoi cette politique ?

Dans son rapport sur la politique de l'innovation en France, l'OCDE estimait que le système français de l'ESR était trop tourné sur lui-même et insuffisamment vers les entreprises, qu'il fallait continuer de le transformer en lui insufflant l'esprit d'entreprises qui stimuleront l'innovation et la croissance. « Les gouvernements français successifs depuis la fin des années 1990 ont souhaité renforcer l'excellence scientifique et orienter la recherche publique vers certains objectifs économiques et sociaux ou environnementaux. L'orientation des réformes induite depuis 2005 vise à une orientation accrue de la recherche vers des objectifs socio-économiques. Le chemin choisi pour ce faire est la concentration des crédits de recherche sur les équipes ou universités qui satisfont les critères d'excellence et travaillent sur les domaines prioritaires choisis par l'Etat ».

« Il faut poursuivre la politique de sites du MESR qui place les universités d'excellence au cœur de la recherche. Rehausser le financement sur projets car il est un levier privilégié pour promouvoir l'excellence. Il faut notamment plus d'appels thématiques (plutôt que blancs) afin d'orienter effectivement la recherche selon les priorités nationales. Il faut réfléchir à une adaptation du statut des personnels dans les organismes où l'allocation des financements et celles des personnes ne correspondent plus ».

« Beaucoup de projets blancs depuis 2009 ont affaibli le pilotage thématique de la recherche dont l'ANR était censée être porteuse. » « Il faut renforcer les incitations au sein des universités et des organismes notamment pour que les chercheurs se tournent vers la valorisation et n'en restent pas exclusivement à des publications scientifiques. Cela implique d'inclure des indicateurs de transfert dans les dossiers de carrière des chercheurs ».

« Si l'agenda de la recherche est déterminé par ceux qui l'exécutent – les chercheurs – alors les considérations purement scientifiques peuvent prendre le pas sur les considérations extra scientifiques (demandes de l'économie et de la société). De plus les disciplines en place risquent de se maintenir au détriment de domaines émergents, car ils bénéficient d'une communauté de chercheurs déjà constituée et donc influente.

### Mettre au pas la communauté scientifique

Avec la loi Fioraso, l'innovation et le transfert sont devenus l'alpha et l'oméga de la politique recherche du gouvernement. De scientifiques, les Directeurs d'unité se sont transformés en patrons de PME employeurs de personnels précaires. L'Inserm est le bon élève de la classe. D'un institut de recherche biomédicale, le PDG est en train de le transformer en un institut de recherche de plus en plus dédié à la clinique. Pour ce faire, les scientifiques sont ravalés au rang d'exécutants. Le PDG a reformulé les Instituts thématiques sans aucun débat avec les instances. Il restructure les CSS et réduit leur nombre contre l'avis de ces dernières. Il transforme le Conseil Scientifique en une instance croupion, relais exclusif de sa politique en nommant son président, en réduisant le nombre de ses membres et en lui adjointant un « board » composé de membres nommés par lui. Il décide de programmes transversaux sans débat avec la communauté scientifique. Qui peut croire un seul instant que l'on peut faire de la recherche répondant aux besoins de la connaissance avec des scientifiques réduits au rôle d'exécutants. Les scientifiques sont des créateurs, ils ont besoin de libertés.

### Il faut sortir de ce pilotage politico-technocratique

De scientifiques les Directeurs d'unité se sont transformés en patrons de PME employeurs de personnels précaires. L'Inserm est le bon élève de la classe.

### La communauté scientifique doit s'exprimer !

« Le besoin d'une grande adaptabilité dans les priorités thématiques changeantes de la recherche n'est pas bien prise en compte... du fait de l'influence des communautés disciplinaires en place qui tiennent à maintenir leurs projets et parce que les chercheurs statutaires ne peuvent que difficilement être redéployés entre activité selon l'évolution des priorités thématiques de la recherche ». « Les UMR et autres dispositifs ont certes réduit les barrières entre université et organismes de recherche, mais elles ne sont pas abolies notamment en terme de gestion et de carrières des personnels (recrutement, progression, missions, statut). Une étape supplémentaire doit être franchie afin d'intégrer plus profondément l'enseignement et recherche notamment dans les centres d'excellence ».

« Un obstacle à l'intégration plus poussée des organismes avec les universités est la différence de statut de leurs personnels. Cet obstacle a été identifié de longue date et la solution apparaîtrait alors de centrer les recrutements sur les universités permettant ainsi une unification progressive de fait des statuts. Il semble que cette politique n'a pas été suivie dans le temps avec le maintien d'un niveau significatif de recrutement. » Ce texte, dépourvu de précaution langagière, exprime sans détour ce que nos dirigeants n'osent dire ouvertement.

Il faut rééquilibrer les financements. Il est impératif de prendre en compte les projets de recherche fondamentale non directement liés à des retombées immédiates. Il ne peut y avoir de politique scientifique répondant au besoin de développement des connaissances et du développement économique sans participation de la communauté scientifique.

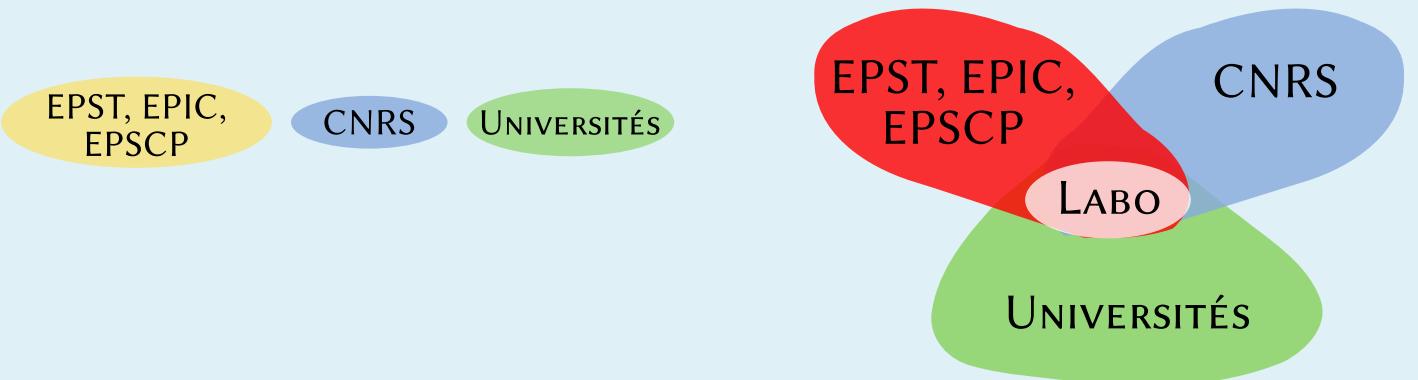
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEUFR Tél. 01 49 58 35 33  
Mèl : [sntrcsgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrcsgt@vjf.cnrs.fr) web <http://www.sntrs.fr>

# LA SIMPLIFICATION DE L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE FRANÇAISE

## AVANT LE CHOC DE SIMPLIFICATION:

Vue du Ministère :

Vue du laboratoire :



## APRÈS LE CHOC DE SIMPLIFICATION :

Vue du Ministère :



Vue du laboratoire :

